



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 25 mai 2022 par la Vice-Présidente du Gouvernement de la Communauté germanophone, Ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté germanophone 'relatif à des mesures dans le cadre de la formation dans les classes moyennes', portant le numéro 71.592/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 28 juin 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.